

Département d'Ille et Vilaine
 Arrondissement de Fougères-Vitré
 Canton d'Antrain
 Commune de **ROMAZY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROMAZY 35

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 20 juillet 2020 à dix-neuf heures trente minutes sur la convocation du 15 juillet 2020 de Monsieur Patrick BESNARD, Maire.

Date de publication : 15/07/2020

Étaient présents : BATAIS Loïc, BESNARD Patrick, GUEROC Caroline, LEFORESTIER Cédric, PELHERBE Laetitia, ROCHER Frédéric, STICKER Stéphanie, TINCHON Gwendoline, TISON Nadine. Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusée : PARENT Arnaud, PARENT Sophie

Procuration de PARENT Arnaud à BESNARD Patrick
 Et de PARENT Sophie à TISON Nadine

Mme STICKER Stéphanie a été désignée comme secrétaire de séance.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

2020-35

Chaque membre du conseil a eu connaissance des différentes commissions communales et a positionné ses choix comme suit

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	
Qualité	Nom
Président	M. Le Maire
Délégué	Nadine TISON
Délégué	Stéphanie STICKER
Délégué	Frédéric ROCHER
Délégué	Loïc BATAIS
COMMISSION VOIRIES	
Qualité	Nom
Délégué	M. Le Maire
Délégué	Loïc BATAIS
Délégué	Stéphanie STICKER
Délégué	Laëtitia PELHERBE
Délégué	Cédric LEFORESTIER
CORRESPONDANT DEFENSE :	
Qualité	Nom
Correspondant	Arnaud PARENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES	
Qualité	Nom
Titulaire	M. Le Maire
Suppléant	Nadine TISON

COMMISSION DES FINANCES/APPELS D'OFFRES/ BATIMENTS COMMUNAUX	
Qualité	Nom
Président	Le Maire
Délégué	Nadine TISON
Délégué	Arnaud PARENT
Délégué	Cédric LEFORESTIER
Délégué	Loïc BATAIS
Délégué	Frédéric ROCHER
Délégué	Stéphanie STICKER
COMMISSION COMMUNICATION : BULLETIN MUNICIPAL/ SITE INTERNET	
Qualité	Nom
Délégué	M. Le Maire
Délégué	Arnaud PARENT
Délégué	Caroline GUEROC
Délégué	Nadine TISON
Délégué	Sophie PARENT
REVISION LISTE ELECTORALE GENERALE	
Qualité	Nom
Conseiller	Nadine TISON
Délégué administration	
Délégué tribunal	
S.C.O.T. DU PAYS DE FOUGERES :	
Qualité	Nom
Délégué	Sophie PARENT

COMMISSION URBANISME, AMENAGEMENT BOURG, ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
Qualité	Nom
Président	M. Le Maire
Délégué	Sophie PARENT
Délégué	Loïc BATAIS
Délégué	Frédéric ROCHER
Délégué	Laëtitia PELHERBE
Délégué	Cédric LEFORESTIER

GESTION SALLE DES FETES	
Qualité	Nom
Délégué	M. Le Maire
Délégué	Frédéric ROCHER
Délégué	Gwendoline TINCHON
Délégué	Cédric LEFORESTIER

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID), 6 Titulaires + 6 délégués suppléants hors conseil	
Qualité	Nom
Titulaire	M. Le Maire
Titulaire	Arnaud PARENT
Titulaire	Loïc BATAIS
Titulaire	Stéphanie STICKER
Titulaire	Cédric LEFORESTIER
Titulaire	Laetitia PELHERBE
COMMISSION CIMETIERE- FLEURISSEMENT DU BOURG	
Qualité	Nom
Délégué	M. Le Maire
Délégué	Gwendoline TINCHON
Délégué	Caroline GUEROC
Délégué	Arnaud PARENT
Délégué	Cédric LEFORESTIER

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité valident les propositions ci-dessus mentionnées

DESIGNATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

2020-36

Chaque membre du conseil a eu connaissance des différents syndicats intercommunaux et a positionné ses choix comme suit

<u>SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION (SDE 35)</u>	
<u>Nombre</u>	<u>Nom</u>
1 titulaire	Nadine TISON
1 suppléant	Loïc BATAIS
<u>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLEE DU COUESNON</u>	
<u>Nombre</u>	<u>Nom</u>
1 titulaire	Loïc BATAIS
1 titulaire	M. Le Maire
1 suppléant	Cédric LEFORESTIER
<u>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE</u>	
<u>Nombre</u>	<u>Nom</u>
Délégué	Stéphanie STICKER
Délégué	Caroline GUEROC
Délégué	Gwendoline TINCHON
Délégué	Laëtitia PELHERBE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité valident les propositions ci-dessus mentionnées

DELIBERATION FIXANT LE MONTANT DES INDEMNITES DES ELUS

2020-37

Le conseil municipal de la commune de Romazy,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Considérant que le code susvisé fixe des taux plafonds et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées aux adjoints ;

Le conseil municipal décide :

Article 1 : de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants : **15 %** de l'indice brut terminal de la fonction publique, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23, L 2123-24 et L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales

Article 2 : de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint et, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants : **3.12 %** de l'indice brut terminal de la fonction publique, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23, L 2123-24 et L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales :

- 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} adjoint : 3.12 %.

Article 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Article 4 : Un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est annexé à la présente délibération.

DIVERS

2020-38

1. Lecture des courriers de Madame Laetitia FERTIN vitesse excessive à « La Croix » et déviation de la commune de Romazy

- a. Vitesse excessive au lieu-dit « La Croix » sur la D211, il est proposé de demander aux services du département de mesurer la vitesse des véhicules sur 15 jours,
- b. M. Frédéric ROCHER rencontrera les habitants du lieu-dit afin de collecter leurs courriers à ce sujet. Ces derniers seront appuyés par un avis favorable du conseil municipal.
- c. Concernant la déviation de Romazy, peu d'informations pour le moment. Les plans pour une éventuelle déviation du bourg sur un programme départemental 2020-2026 reçu en Mairie seront transmis à Mme FERTIN pour consultation.

2. Chaudière de la Godinette : les locataires ont prévenu qu'il y avait une surconsommation de gaz. L'entreprise POMMEREUL de Fougères avait fait les réparations l'année dernière, il est convenu de prendre un nouveau rendez-vous avec cette société, pour une révision de la chaudière, en présence de M. Cédric LEFORESTIER.

3. Demande de la Godinette : Les gérants du commerce souhaitent faire une braderie près de leur établissement tous les dimanches du mois d'août. La braderie se tiendra sur le domaine privé des gérants. Il est demandé de bien spécifier, que c'est sous leur seule responsabilité que se déroule l'évènement. La commune mettra à disposition des barrières.

4. La commission des bâtiments :

- a. La porte de la grange située au bord de la route à l'entrée du bourg est vétuste et dangereuse.
 - b. La porte des toilettes publiques ne ferme pas à clé, reprendre contact avec l'entreprise qui a posé la porte et vérifier le groom. Revoir également avec l'électricien pour la lumière qui ne s'éteint pas.
5. **Salle des Fêtes** : Une demande de location de la Salle des Fêtes pour un mariage le 5 septembre. Au vu du contexte sanitaire, et à contrecœur, les membres du conseil décident de ne pas louer la salle des fêtes.
 6. **Lagune** : Beaucoup de ragondins. Message reçu de la mairie de Rimou, beaucoup de ragondins et de blaireaux le long du Couesnon. Sous l'ancien conseil, Monsieur Éric COIRRE avait la charge du piégeage. Monsieur Le Maire propose de prendre contact avec la société de Chasse.
 7. **Maisons fleuries** : Madame Caroline GUEROC se propose pour prendre les photos des jardins des personnes inscrites.
 8. **Conflit de voisinage** : Madame Gwendoline TINCHON informe le conseil d'un différent avec son voisin concernant la clôture de son jardin.

La séance est levée à 21h30

BESNARD Patrick	BATTAIS Loïc	GUEROC Caroline	LEFORESTIER Cédric
PARENT Arnaud.	PARENT Sophie	PELHERBE Laetitia	ROCHER Frédéric
Absent	Absente		
STICKER Stéphanie	TINCHON Gwendoline	TISON Nadine	